



**Légende**

Ce plan de synthèse replace en réseau tous les aménagements considérés selon le type d'intervention:

- EXISTANT**
  - Route de quartier
  - Voie cyclable
  - Equipement public
  - Parc public
- A AMENAGER**
  - Route de quartier
  - Voie cyclable
  - Chemin piéton
  - Traversée
  - Continuité du parcours
  - Espace public
  - Bordiers autorisés
  - Perméabilité piétonne et voie cyclable sur la RC.1 en coordination avec les autres communes
- A PRESERVER**
  - Chemin piéton
- A CREER**
  - Chemin piéton
- A CONSIDERER**
  - Continuité vers communes voisines

- A** Renvoi aux fiches p.37 de la lecture par tronçons
- 1** Renvoi aux détails p.27 des tronçons en projet
- Passage sous voies
- Voies ferrées
- Gare CFF
- Parcelle propriété de la Commune en rive du lac
- Parcelle propriété de l'Etat en rive du lac

n° dossier	29804
date	mars 2011
version	enquête technique - 30.08.10 consultation publique - 30.05.11-29.06.11
Résolution du Conseil municipal, le ...	
Arrêté du Conseil d'Etat, le ...	

## 8 Volet opérationnel

Fiches analytiques	pp.	Mesures	Instances concernées	Temporalité
<b>A.</b> Route du Saugy	38-41	- Création d'un seuil piéton sur la chaussée pour sécuriser la traversée entre le Parc Lullin et le Ch. des Rousses - Aménagement de noues écologiques	- Commune de Genthod - SEIE - DGM	Court terme
<b>B1.</b> Chemin des Rousses	42-44	- Changement du statut du Chemin des Rousses en «Bordiers autorisés»	- Commune de Genthod - DGM / Service des routes	Court terme
<b>B2.</b> Chemin des Rousses	45-47	- Création d'un chemin piéton en bordure de vignes dans la continuité du Ch. du Dézalley	- Commune de Genthod - SEIE - DGA	Moyen terme
<b>C.</b> Rue du village	48-53	- Resserement de la chaussée et requalification des abords - Création de seuils aux entrées pour modérer le trafic	- Commune de Genthod - DPS - DGM	Court terme
<b>D.</b> Ch. de la Petite Voie	54-57	- Embellissement végétal des murs et mise en place d'éclairages ludiques - Requalification de l'abri à vélos	- Commune de Genthod - SEIE - DGNP	Court terme
<b>E.</b> Route de Collex	58-61	- Création d'un passage piéton avec sas de sécurité hors de la chaussée	- Commune de Genthod - Commune de Bellevue - DGM - Privés	Moyen terme
<b>F1.</b> Route de Malagny	62-65	- Requalification de la chaussée avec création de bandes cyclables et trottoir unilatéral	- Commune de Genthod - DGM	Moyen terme
<b>F2.</b> Route de Malagny	66-67	- Déplacement de l'arrêt de bus - Création d'un seuil piéton au droit du Chemin de la Fermette - Aménagement de l'entrée au Chemin Vert par un parcours piéton détaché de la chaussée	- Commune de Genthod - TPG - DGM - DGNP - Privés	Long terme
<b>G.</b> Chemin Vert	68-71	- Rétablissement de la continuité du Chemin Vert par l'aménagement d'un franchissement du cours d'eau et la création d'un nouveau chemin raccordé à celui des Troiselles	- Commune de Genthod - SEIE - Service de l'eau - DGNP - Privés	Long terme
<b>H.</b> Route de Valavran	72-75	- Requalification du carrefour par l'établissement de seuils et de cheminements piétons protégés	- Commune de Genthod - DGM	Moyen terme
<b>I1.</b> Route de Rennex	76-79	- Création d'un chemin piéton en bordure de zone agricole	- Commune de Genthod - DGA - SEIE - DGNP	Moyen terme
<b>I2.</b> Route de Rennex	80-81	- Création d'une continuité piétonne vers le Chemin de la Fermette	- Commune de Genthod - DGA - DGM - DGNP - Privés	Long terme

Etudes supplémentaires	Mesures	Instances concernées	Temporalité
<b>Valorisation des rives du lac</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réflexion sur la partie riveraine de la commune et l'accessibilité au lac au regard des lois:</li> <li>- LAT, art.3, al.2, lettre c) (état au 1 juillet 2011)</li> <li>- LDTer, art.7 lit.e) (Publication du 24 décembre 2008)</li> <li>- Mise en valeur des parcelles appartenant aux collectivités publiques à travers des projets d'espace public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ensemble des communes riveraines</li> <li>- Canton</li> <li>- SEIE</li> <li>- DGNP</li> <li>- Lac et cours d'eau</li> <li>- DPS</li> </ul>	Moyen terme
<b>Route de Lausanne (RC1)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement de la perméabilité piétonne et amélioration des aménagements pour cyclistes</li> <li>- Couverture phono-absorbante</li> <li>- Sécurisation de la berme centrale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commune de Genthod et communes voisines</li> <li>- DGM</li> </ul>	Moyen terme